



DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL

"PARIS ENSEMBLE"

E-DISTRICT 75

LE JOURNAL NUMÉRIQUE DU DISTRICT 75

28 Novembre 2025 // Edition n°192

SAISON 2025/2026

WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR

SOMMAIRE

P.1-9

INFOS

- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
- E-FOOT : ENGAGEMENT AU E-CRITERIUM !
- RESTAURANTS DU COEUR : LANCEMENT DE LA 5ÈME ÉDITION !
- TÉLÉTHON : MOBILISONS-NOUS !
- FÉMINISATION : DONNONS TOUTE LEUR PLACE AUX DIRIGEANTES !
- SERVICES CIVIQUES : LANCEMENT DE LA CAMPAGNE SAISON 2025/2026 !
- AFFICHAGE OBLIGATOIRE : PROTECTION DES PUBLICS
- FMI : RAPPELS
- FOOTCLUBS : REINITIALISATION DES MOTS DE PASSE



P.10-11

RAPPELS

- OBLIGATIONS (ARTICLE 11 RSG D75)

P.11-13

TECHNIQUE

- SAISON 2025/2026 : CALENDRIER PRÉVISIONNEL
- FÉMININES / FOOT ANIMATION / FUTSAL : CALENDRIERS PRÉVISIONNELS 25/26
- FOOT EN MARCHANT : DEUX PARISIENNES CHAMPIONNES DU MONDE !



P.14-15

FOOT FÉMININ

- TOUTES FOOT : DÉBUT DE LA SAISON !

P.16-17

FOOT ANIMATION

- PLATEAU U9 : INFOS SUR LA JOURNÉE DU 22/11/25
- PLATEAU U8 : INFOS SUR LA JOURNÉE DU 29/11/25

P.18

FUTSAL

- CONCOURS NATIONAL ESPOIRS

P.19

ARBITRAGE

- SAISON 2025/2026 : AMENDEMENTS SUR LES LOIS DU JEU
- FIA - SESSION N°4 : INSCRIVEZ-VOUS !

P.20-21

PARTENAIRES

- EUROTECH SECURITY
- SKILLS SPORTING CLUB

P.22

PROCÈS VERBAUX



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

Chers clubs,

Nous vous informons que les prochaines Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire du District de Paris de Football auront lieu le **samedi 06 décembre 2025**, à 09H30 au Salon VIP de la Halle Carpentier – 81 boulevard de Massena – 75013 Paris (Métro Porte de Choisy - Tram T3).

Documents:

- [Ordre du Jour](#)
- [Pouvoir](#)



E-FOOT ENGAGEMENT AU "E-CRITÉRIUM"

Chers licenciés, à vos manettes !

Il reste quelques places pour s'engager au e-Critérium !

DÉROULEMENT COMPÉTITION :

Elle s'organisera ainsi en deux phases :

- Phase 1 : Saison régulière (Format poule - système de classement)
- Phase 2 : "Final Four" (système de tournoi final suite au classement)

MODALITÉS :

- **10 clubs parisiens** représentés par 1 ou 2 joueurs (1 titulaire et/ou 1 remplaçant).
- Etre âgé de **16 ans minimum** (autorisation parentale obligatoire pour les mineurs).
- Etre **licencié dans un club parisien** (tout type de licence possible).
- Jeu **EA SPORTS FC 26** sur **PlayStation 5**.

ENGAGEMENT :

Veuillez engager vos représentants sur le formulaire ci-contre, il reste quelques places :

[FORMULAIRE D'ENGAGEMENT](#)

[AUTORISATION PARENTALE \(SI MINEUR\)](#)

[RÈGLEMENT E-CRITERIUM](#)

WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR



COLLECTE DES RESTOS



RESTAURANTS DU COEUR LANCÉMENT DE LA 5ÈME ÉDITION !

Le District de Paris lance pour la cinquième année consécutive sa grande collecte solidaire, en partenariat avec les Restos du Cœur.

Cette opération vise à soutenir les personnes en situation de précarité tout en sensibilisant nos licenciés aux valeurs de partage, d'entraide et d'engagement citoyen – des notions pleinement intégrées dans le Programme Éducatif Fédéral (PEF – Engagement citoyen).

Calendrier de la collecte

- **Du 29/10/2025 au 28/11/2025** : confirmation de participation + collecte interne dans les clubs
- **Du 24/11/2025 au 05/12/2025** : dépôt des dons au District – 6 avenue Joseph Bédier, 75013 Paris
- **Du 15/12/2025 au 19/12/2025** : livraison de l'ensemble des dons aux Restos du Cœur

Nouveauté 2025/2026

Vous souhaitez participer mais votre club rencontre des difficultés logistiques ?

Vous pouvez désormais effectuer un don alimentaire en ligne via un QR Code dédié à votre club.

Une solution simple et solidaire pour permettre à chacun de contribuer

Chaque année, grâce à l'engagement des clubs parisiens, plusieurs centaines de kilos de produits sont redistribués aux Restos du Cœur. En 2025/2026, nous comptons sur vous pour faire encore mieux !

Pour toute question :

- secretariat@district75foot.fff.fr
- 01 88 61 98 41

Merci à tous pour votre solidarité.

Ensemble, faisons vivre les valeurs du football.

Toutes les infos : [ICI](#)

WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR



MOBILISONS-NOUS POUR LE TELETHON

Rendez-vous sur **TELETHONFOOT.FR**

TÉLÉTHON 2025

MOBILISONS-NOUS !

Comme chaque année, la Fédération Française de Football et l'AFM-Téléthon s'associe pour récolter des dons afin de soutenir la recherche sur les maladies rares et accompagner les familles concernées.

Une mobilisation collective et solidaire

Le Téléthon Foot 2025 invite chaque club à participer à sa manière :

- en organisant une animation solidaire (tournoi, e-foot, foot en marchant, golf-foot, concours de tirs au but...),
- ou en s'associant à une commune, une ligue ou un district déjà engagé dans l'opération.

Les clubs peuvent également contribuer en réalisant un don au profit de l'AFM-Téléthon via la page de collecte officielle de la FFF. L'objectif est de faire rayonner la solidarité du football.

Chaque action compte et permet de renforcer la visibilité de la cause. En s'inscrivant sur la carte des animations FFF, les clubs participants pourront même tenter de vivre une expérience unique avec la FFF.

Le District encourage donc l'ensemble de ses clubs à entrer dans le match #TelethonFoot2025 et à montrer que le football amateur est avant tout une aventure humaine et solidaire.

→ Retrouvez toutes les informations et la fiche pratique sur le site de la FFF :

Infos : [Téléthon Foot 2025 – fiche pratique](#)

Don : [Participez au Téléthon Foot](#)

Cagnotte FFF (Téléthon) : [mapage.telethon.fr/fff](#)

[WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR](#)



COMMISSION FÉMINISATION

FÉMINISATION DONNONS TOUTE LEUR PLACE AUX DIRIGEANTES

Le développement du football féminin est une priorité. Plus de femmes dans nos clubs, c'est plus d'énergie, plus d'idées, plus de diversité... et à terme, plus de pratiquantes !

Beaucoup de mamans et de bénévoles accompagnent déjà nos jeunes au quotidien. Elles n'attendent qu'un signe pour franchir le pas et devenir dirigeantes.

Nous vous invitons donc à :

- Encourager les femmes de votre club à signer une licence dirigeante
 - Afficher la campagne officielle mise à votre disposition
 - Faire appel à la Commission de féminisation pour vous accompagner dans vos actions
- La féminisation des instances est désormais une réalité légale, mais c'est dans nos clubs que tout commence. Vous êtes les moteurs de ce changement.

Ouvrons la voie ensemble : donnons aux femmes toute leur place dans le football parisien !

L'affiche

WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun
au service de tous

SERVICES CIVIQUES LANCEMENT DE LA CAMPAGNE SAISON 25/26 !

La nouvelle campagne des Services Civiques est officiellement lancée ! Depuis la mi-octobre, les clubs parisiens ont la possibilité d'accueillir un ou deux volontaires pour la saison 2025/2026.

Cette année, le District de Paris dispose d'un nombre plus restreint de contrats de Service Civique. Par conséquent, chaque club pourra bénéficier d'un maximum de deux volontaires, pour des contrats d'une durée de 8 mois.

Afin de pouvoir accueillir un Service Civique, il est obligatoire d'avoir suivi la formation « Découvrir son rôle de tuteur ».

Les clubs intéressés sont invités à envoyer dans les plus brefs délais la fiche de renseignements complétée, accompagnée de toutes les pièces justificatives demandées, à l'adresse suivante : serviceciviquedistrict75@gmail.com.

Les places étant limitées, nous vous encourageons à faire parvenir vos demandes au plus vite afin d'assurer votre participation à ce dispositif.

Pour toute question ou information complémentaire, vous pouvez contacter le District à l'adresse mentionnée ci-dessus.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR



VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UNE VIOLENCE DANS LE SPORT

Alertez-nous par e-mail signal-sports@sports.gouv.fr

AFFICHAGE OBLIGATOIRE PROTECTION DES PUBLICS

Le District de Paris de Football en appelle à la responsabilité de l'ensemble des clubs pour se conformer à une nouvelle obligation réglementaire essentielle à la protection des publics.

Le Décret n° 2025-435 rend désormais **obligatoire** l'affichage d'informations spécifiques dans tous les établissements visés par l'article L. 322-1 du Code du sport.

Ce dispositif a pour objectif d'informer les **pratiquants, encadrants, bénévoles et usagers** sur les moyens de **signalement, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement** en cas de :

- Violences physiques ou psychologiques
- Violences sexuelles
- Discriminations
- Bizutage
- Emprise
- Ou non-dénonciation de ces faits
-

Documents à consulter et à mettre en place :

- Arrêté ministériel du 4 juin 2025 :
- [Consulter le texte sur Légifrance](#)
- **Affiches officielles** à imprimer et à afficher **de manière visible et permanente** dans tous les espaces concernés : vestiaires, club-house, salles de réunion, etc.
- [Les affiches officielles \(PDF\)](#)
-

Délai de mise en conformité :

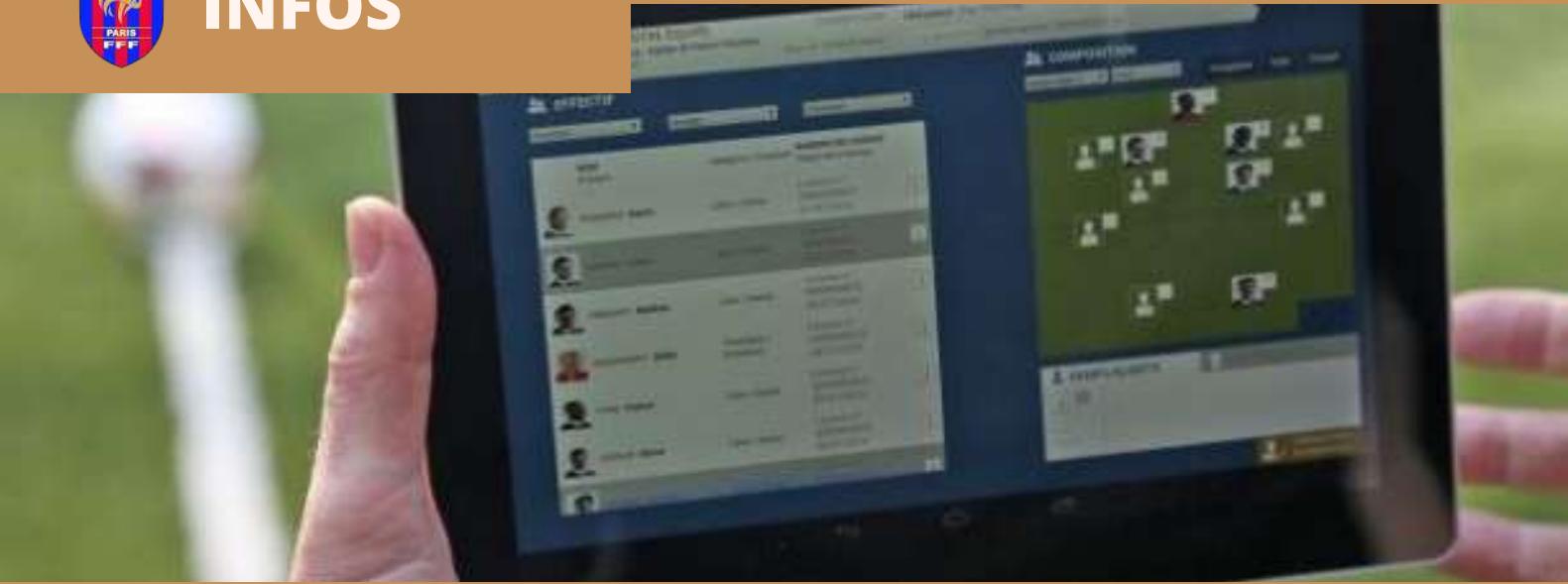
Les clubs disposent d'un **délai de six mois**, soit **jusqu'au 16 novembre 2025**, pour mettre en place ces affichages obligatoires.

Contrôles à venir :

La **SDJES** vérifiera la présence de ces affiches lors de ses visites, au même titre que les autres obligations en matière de **sécurité et de protection des publics**.

Votre engagement est essentiel pour garantir un environnement sportif **sûr, inclusif et respectueux**.

Merci pour votre mobilisation.



FMI RAPPELS

Le District vous propose un nouveau guide d'utilisation rappelant toutes les étapes et différentes démarches à effectuer au sujet des procédures administratives liées à l'utilisation de la FMI.

Prenez connaissance de ce guide dès maintenant ci-dessous et devenez un expert dans cette démarche !

GUIDE

N'hésitez pas à partager ce document aux référents Footclubs au sein de vos clubs respectifs. Nous espérons que ce guide vous aidera à répondre à toutes vos interrogations. En cas de questionnement de votre part, le District restera à vos côtés et se tiendra à votre écoute.

RAPPEL ! Afin d'avoir une utilisation optimale de la FMI lors des procédures administratives autour des rencontres, veillez à vous mettre à jour vis-à-vis des applications FMI.

ATTENTION : Veillez à bien utiliser la nouvelle version FMI (Version 5), l'ancienne (3.9) est devenue obsolète !

Découvrez la version 5 de la Web App FMI.

- > [Web App FMI : Les nouveautés de la version 5](#)
- > [Web App FMI : Installation de la version 5](#)



Footclubs

Mon espace club FFF



FOOTCLUBS

REINITIALISATION DES MOTS DE PASSE

Dans le cadre d'une action de sécurisation, la FFF a procédé à la réinitialisation globale de l'ensemble des mots de passe des comptes utilisateurs Footclubs.

Lors de leur prochaine connexion, les utilisateurs devront utiliser la fonctionnalité « Mot de passe oublié ? » pour définir un nouveau mot de passe répondant aux critères suivants :

- au moins 12 caractères (maximum 30),
- au moins une majuscule,
- au moins une minuscule,
- au moins un chiffre ou un caractère spécial (*, \$, ?, !, ... sauf le guillemet » et la quote ')

Cette mise à jour est essentielle pour garantir la protection des données et la fiabilité du service.

WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR



RAPPEL



REGLEMENT

RAPPEL OBLIGATIONS [ART.11 RSG D75]

“Article 11. - Les Obligations.

11.1 - Equipes obligatoires :

Les clubs dont l'équipe première seniors évolue en championnat du Dimanche après-midi ont l'obligation d'engager :

Division Départementale 1 (obligation imposée par la Ligue de Paris IdF)

- Une deuxième équipe Senior disputant un championnat ~~national, régional ou~~ départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football Libre.
- 3 équipes de jeunes de football à 11 dans les championnats nationaux, régionaux ou départementaux, Etant précisé que ces 3 équipes doivent être de catégories d'âge différentes, et prises parmi les U14, U15, U16, U17, U18, U19 et U20.
- 2 équipes de jeunes de football à effectif réduit de catégorie différente (à 8 licenciés minimum par équipe) parmi les critériaux régionaux ou départementaux (U11, U12, ou U13)

Et d'y participer jusqu'à leur terme.

Division Départementale 2

- Une deuxième équipe Senior (DAM) disputant un championnat national, régional ou départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football Libre.





RAPPEL



- 2 équipes de jeunes à 11 dans des catégories différentes (U18 et / ou U16 et / ou U14). L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20, U17 ou U15 régional peut permettre de compenser l'absence de l'une des équipes de jeunes susvisées.
- 2 équipes de jeunes de football à effectif réduit de catégorie différente (à 8 licenciés minimum par équipe) parmi les Critériums régionaux ou départementaux (U10, U11, U12, ou U13).
- 1 équipe pouvant être mixte ou féminine qui participe aux plateaux officiels U6 ou U7 (5 licenciés minimum) et 1 équipe pouvant être mixte ou féminine qui participe aux plateaux officiels U8 ou U9 (5 licenciés minimum) organisés par le district 75.

Et d'y participer jusqu'à leur terme.

Division Départementale 3

- 1 équipe Seniors (DAM).
- 1 équipe de jeunes à 11 (U18, ou U16 ou U14).

L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20, U17 régional, U15 régional, U18 F régional et U15 F régional peut permettre de compenser l'absence de l'une des équipes de jeunes susvisées.

- 1 équipe de jeunes de football à effectif réduit (à 8 licenciés minimum par équipe) dans l'un des Critériums régionaux ou départementaux (U10, U11, U12, ou U13, U13F, U15F et U18F).
- 1 équipe pouvant être mixte ou féminine qui participe à l'un des plateaux officiels U6 ou U7 ou U8 ou U9 organisés par le district 75 (5 licenciés minimum dans le groupe U6/U7 ou U8/U9).
- Pour la première saison d'accession à cette division, une dérogation pourra être accordée sur demande express adressée au district 75 avant le début des championnats concernant l'une de ces obligations.

Division Départementale 4

Pas d'obligation.

L'équipe qui entraîne des obligations en terme d'équipes obligatoires est l'équipe seniors 1 (DAM) qui évolue dans la plus haute division Ligue ou District.

Un contrôle à postériori du respect de ces obligations sera effectué par la commission d'organisation des compétitions du district 75 conformément aux dispositions de l'article 14.5. “

EXTRAIT DES R.S.G DU DISTRICT 75 - SAISON 2025/2026





SAISON 2025/2026 CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Le département technique du District publie le calendrier prévisionnel des formations d'éducateurs pour la saison 2025/2026 :

CALENDRIER DES FORMATIONS 2025/2026

Le département technique en profite pour vous souhaiter une bonne saison 2025/2026 et restera à votre écoute tout au long de la saison en cas de besoin.

Attention : Ce calendrier reste sous réserve de modifications, certaines dates étant susceptibles d'être modifiées sous certaines contraintes (météo, autres...)



FEMININES / FOOT ANIMATION / FUTSAL CALENDRIERS PRÉVISIONNELS 25/26

Veuillez trouver le planning prévisionnel des rencontres des différents critériums pour la saison 2025/2026.

[CALENDRIER CRITERIUMS FOOT ANIMATION / FOOT FEMININ / FUTSAL 2025/2026](#)

TECHNIQUE

WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR





FOOT EN MARCHANT DEUX PARISIENNES CHAMPIONNES DU MONDE

Le football parisien s'illustre sur la scène internationale. Valérie Hillevouan et Angela des Closières, toutes deux licenciées en foot en marchant au Pitray Olier, ont été sacrées championnes du monde F50+ avec l'Équipe de France féminine.

Valérie Hillevouan est également membre de la commission de féminisation du District de Paris, un engagement qui souligne son investissement dans le développement et la promotion du football féminin au-delà du terrain.



En finale, les Françaises ont livré se sont imposées 1 à 0 face à l'Angleterre, remportant ainsi le titre mondial dans cette catégorie.

Le District de Paris félicite chaleureusement Valérie, Angela et toute la sélection tricolore pour ce titre mondial remarquable.

WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR



TOUTES FOOT

LANCÉMENT DE LA NOUVELLE SAISON !

La nouvelle saison de « TOUTES FOOT » est officiellement ouverte ! Pour cette édition 2025/2026, les clubs ont une nouvelle occasion de développer le football féminin au sein de leurs structures et de mettre en lumière leurs initiatives.

Pourquoi participer ?

S'engager dans « TOUTES FOOT », c'est donner un coup d'accélérateur à la pratique féminine tout en bénéficiant d'un accompagnement concret. Chaque club engagé recevra des bons d'achat Nike pour soutenir ses projets :

- Tous les clubs participants : 300 €
- Lauréats départementaux : 800 €
- Lauréats régionaux : 1 800 €
- Lauréats nationaux : 3 300 €

Le calendrier à retenir

- Engagement des clubs : jusqu'au 15 décembre 2025
- Déploiement des actions par les clubs : jusqu'au 5 mai 2026
- Jurys départementaux : avant le 21 mai 2026
- Jurys régionaux : avant le 31 mai 2026
- Jury national : 12 juin 2026
- Cérémonie nationale : 4 et 5 juillet 2026

Toutes les infos : [ICI](#)



FOOT ANIMATION



PLATEAU U8 INFOS SUR LA JOURNÉE DU 29/11/25

Jeunes licenciés parisiens,

Veuillez trouver ci-dessous les groupes du prochain Plateau U8 qui aura lieu le Samedi 29 Novembre 2025.

[**GUIDE U8/U9**](#)

[**COMPTE RENDU PLATEAU**](#)

[**FICHE LICENCE**](#)

[**REPARTITION PLATEAU U8 DU 22/11/25**](#)

!! CHAQUE CLUB DEVRA RENDRE SA FICHE DE LICENCE, CI-JOINTE, AVANT LE DEBUT DU PLATEAU AU RESPONSABLE DU CLUB ORGANISATEUR !! (En cas de non-présentation du document, le club accueillant aura la possibilité de ne pas vous faire participer et de vous déclarer comme forfait).

Pour des raisons d'organisation, nous demandons aux clubs de se présenter avec le bon nombre d'équipe stipulé sur le tableau ci-joint, et engagé en amont .

En cas d'absence nous vous demandons également de prévenir les responsables des sites accueillants, même si votre présence reste obligatoire maintenant que votre club s'est engagé, cela sera comptabilisé comme un forfait avec amende.

Nous vous invitons à vérifier auprès des sites accueillant l'horaire et le lieu de rendez-vous, et ainsi, de communiquer le nombre d'enfant avec lequel vous vous déplacerez.

Enfin, nous vous mettons à disposition en pièce jointe le Guide de la pratique en U8/U9 et le compte rendu, afin de préparer au mieux votre plateau.

Articles les plus lus dans cette catégorie

WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR



CONCOURS ESPOIRS DU FUTSAL



Futsal

U14/U15

CONCOURS NATIONAL ESPOIRS

La Direction technique nationale, en lien avec la Ligue du Football Amateur, met en place la 2^{ème} édition du concours « Espoirs du Futsal », à destination de l'ensemble des ligues, districts et clubs. Il s'achèvera par une finale nationale à Clairefontaine, les 25 et 26 Avril 2026.

Destinée aux U14 et U15, cette opération fédérale – qui entre dans le cadre du Plan de développement du Futsal – poursuit un triple objectif :

- Faire découvrir les spécificités de la discipline aux jeunes.
- Déceler les joueurs à fort potentiel.
- Développer la pratique du 3 contre 3.

Ce concours démarre à partir de ce mois de Novembre dans les clubs en mettant en place quatre tests techniques afin d'évaluer les performances des jeunes. La phase départementale, se déroulera courant Janvier. En plus des tests techniques, elle mettra en place un tournoi de 3 contre 3 où les équipes changent à chaque rencontre.

Sur la période allant de Février à Mars 2026, ce sera au tour des ligues d'entrer en piste en ajoutant des rencontres de Futsal traditionnelles observées par les cadres techniques régionaux.

Enfin, la finale nationale se tiendra au CNF Clairefontaine les Samedi 25 et Dimanche 26 Avril 2026. Elle réunira une trentaine joueuses et joueurs, et comportera également une évaluation éducative, en lien avec le Programme éducatif fédéral.

Vous trouverez ci-joint les documents nécessaires à l'organisation de ce concours au sein de votre club :

- [Fiche test technique](#)
- [Feuille de performance vierge](#)
- [Règlement](#)
- [Descriptif du concours](#)

Vos résultats sont à nous retourner par mail AU PLUS TARD LE 15 DECEMBRE 2025 à l'adresse suivante : technique@district75foot.fff.fr

Le département Technique restera à votre disposition pour tout renseignements complémentaires.

WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR



F.I.A - SESSION N°4 INSCRIVEZ-VOUS !

La Commission Départementale de l'Arbitrage du District Parisien de Football a déjà lancé les inscriptions pour la prochaine et DERNIERE Formation Initiale d'Arbitrage (F.I.A) – Session n°4. A tous les clubs parisiens et leurs licenciés, la CDA 75 rappelle que la dernière F.I.A de la saison 2025/2026 aura lieu :

- **Samedi 6 Décembre 2025**
- **Dimanche 7 Décembre 2025**
- **Samedi 13 Décembre 2025**
- **Dimanche 14 Décembre 2025**

La Formation aura lieu au siège du District Parisien de Football (6 Av. Joseph Bédier – 75013 PARIS) entre 08h00 et 18h00.

(Choisir le centre de gestion « 75013 – PARIS »)

Pour s'inscrire : [ICL](#)

Attention : nous rappelons que la présence aux 4 journées de formation est obligatoire pour valider cette dernière.



Amendements des lois du jeu

Saison 2025/2026

Saison 2025/2026 AMENDEMENTS DES LOIS DU JEU

A l'aube de cette nouvelle saison 2025/2026, la Commission Départementale de l'Arbitrage vous faire un nouveau point au sujet des diverses modifications concernant les lois du jeu pour ce nouvel exercice.

Déjà évoqué lors des réunions de début de saison, vous trouverez l'ensemble des amendements des lois du jeu pour la saison 2025/2026 en cliquant sur l'icône ci-dessous :



La CDA du 75 en profite pour vous souhaiter une bonne saison 2025/2026 !

WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR

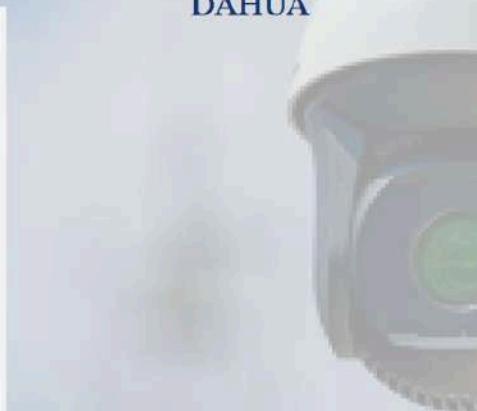


EUROTECH SECURITY

Vidéoprotection
DAHUA



Caméra DAHUA mini dôme
Caméra intelligente détection de visage
Distance jusqu'à 30m
Compatible avec IOS & Android



Caméra DAHUA bullet
Image haute définition
Surveillance intelligente
Indice de protection IP67



Caméra dôme HIKVISION
Vision de nuit 30m
Full HD de jour comme de nuit
Muni d'une IA
Antivandale

Caméra bullet HIKVISION
Vision de nuit 60m
Full HD de jour comme de nuit
Muni d'une IA
Sirène et flash lumineux



Caméra Bullet IP 4MP Deepview
Imagerie de haute qualité
Excellent performances en basse lumière
Image claire en cas de fort contre-jour
Reconnaissance des plaques d'immatriculation

Système de vidéoprotection à lecture de plaques d'immatriculation

A VOTRE SERVICE, POUR VOTRE SECURITE !

ALARME - INTERPHONIE - CAMERA - MOTORISATION - INSTALLATION - DEPANNAGE -
MAINTENANCE

06 24 97 88 97 - 01 55 86 06 62



SKILLS SPORTING CLUB

EXTERNALISEZ LA GESTION DE VOTRE CLUB À MOINDRE COÛT !

Nous prenons en charge votre gestion administrative – simple, efficace, sans surcoût inutile

Nous connaissons votre secteur, vos contraintes, et votre mode de fonctionnement. Cette compréhension précise nous permet de vous proposer des solutions efficaces, pertinentes et immédiatement applicables.

NOS SERVICES

Gestion administrative

Démarches légales et gestion quotidienne du club.

Ressources humaines

Recrutement, contrats, suivi juridique et social.

Comptabilité / Paie

Bilan, subventions, gestion des paies, déclarations.

Skills Accompagnement, c'est l'élégance d'un service haut de gamme, l'exigence du résultat, et la sérénité d'un accompagnement clé en main.

Ils nous font confiance



📞 07 83 46 72 85 (Contactez-nous sur [Whatsapp !](#))
✉️ sporting-club@skills-accompagnement.com
🌐 www.skills-accompagnement.com



Qualiopi
processus certifié
REPUBLIC FRANCAISE
La certification Qualiopi a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante :
Action de formation



PROCES VERBAUX

SAISON 2025/2026

COMMISSIONS DISTRICT 75

- **COMITÉ D'APPEL CHARGÉ DES AFFAIRES COURANTES**
PV DU 20/11/25
- **CDA**
PV DU 21/11/25
- **FÉMININES**
PV DU 24/11/25
- **STATUTS ET REGLEMENTS**
PV DU 24/11/25
- **FOOTBALL D'ANIMATION**
PV DU 25/11/25
- **ORGANISATION DES COMPÉTITIONS**
PV DU 25/11/25

WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR

SAISON 2025/2026



DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL

Contacts:



01 88 61 98 41



secretariat@district75foot.fff.fr

Horaires d'ouverture

Du Lun. au Ven.

10h00 - 13h00

14h00 - 18h00

6, AVENUE JOSEPH BEDIER - 75013 PARIS

SUIVEZ-NOUS !



WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR